

Les enseignements du Baromètre vélo de la FUB à Pantin

Juin 2018

La Section de Pantin de Paris en Selle a analysé les résultats de la grande enquête de la FUB (fédération des usagers de la bicyclette) : <https://www.parlons-velo.fr>. Cette enquête inédite a permis de sonder la population française sur l'usage du vélo dans leur ville.

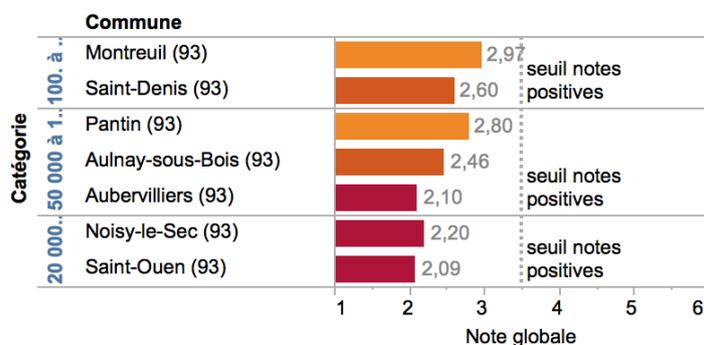


LA SEINE-SAINT-DENIS

En Seine-Saint-Denis, très peu de communes ont eu suffisamment de répondants (50 au minimum) pour pouvoir figurer dans les résultats publics : Montreuil, Saint-Denis, Pantin, Aulnay-sous-Bois, Aubervilliers, Noisy-le-Sec et Saint-Ouen. Ce sont majoritairement des villes contiguës aux frontières parisiennes qui ont eu le plus de répondants. Il faudra renouveler l'effort de publicité du baromètre dans d'autres villes, pour qu'elles y figurent dans sa seconde édition en 2020.

Montreuil et Pantin figurent en 1^{re} et 2^e position dans ce classement. La politique volontariste de ville de Montreuil en matière de vélo et l'aménagement agréable du canal de l'Ourcq à Pantin y sont pour beaucoup.

Pourtant, ces villes n'atteignent pas le « seuil de notes positives », fixé à 3,5, démontrant qu'il y a encore beaucoup à faire dans notre territoire. Montreuil et Pantin obtiennent la note E (pour une notation A, très favorable au vélo, jusqu'à G très défavorable au vélo). Les contre-performances d'Aubervilliers et de Saint-Ouen étaient prévisibles, car il n'existe pas un maillon cyclable fort comme le canal de l'Ourcq. Le volontarisme de Plaine commune en matière de politique cyclable pourra améliorer très rapidement ces notes (v. http://www.plainecommune.fr/actualites/actualites/actualite-detaillee/article/tout-savoir-#.WuINpS_pPGI).



LA SITUATION À PANTIN

Les notes détaillées des Pantinois

Les répondants devaient noter une série de propositions. Ainsi, les propositions ayant eu des notes positives sont les suivantes : « Conflits cyclistes/piétons rares », « Magasin/atelier de réparation vélo présent », et « Location vélo facile ». Ces résultats positifs sont peu surprenants, et s'expliquent par l'implantation récente d'un atelier vélo le long du Canal (les Bécane d'Antoine), la présence de la Cyclofficine ou encore du réseau Vélib' sur le territoire de la ville de Pantin. La plus mauvaise note est attribuée à « Stationnement véhicules sur les itinéraires cyclables rare », note encore plus mauvaise que la note nationale. La faible verbalisation sur les itinéraires cyclables explique ce mauvais résultat. Le point « La sécurité des grands axes » obtient aussi une très mauvaise note. Ce résultat est attendu au vu de l'absence quasi totale d'aménagements cyclables sur les axes de transit de la ville (ex RN2 ou ex RN3).

Les points noirs relevés par les Pantinois

Les résultats concernant les « points noirs » en matière d'aménagements cyclables sont sans appel : l'Avenue Jean Lolive concentre 42 % des réponses. L'aménagement du TZEN 3 pourra pacifier cet axe, mais les conditions de son financement ne sont pas encore toutes réunies, laissant un doute sur la réalisation à court terme du projet (v. <http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/t-zen-3-les-maires-mettent-la-pression-11-04-2018-7659039.php>). Les autres axes problématiques sont sans surprise l'Avenue Jean Jaurès (11 %), l'Avenue Édouard Vaillant et l'Avenue du Général Leclerc (9 %). Certains axes pourtant apaisés sont cités, car leur aménagement ne satisfait pas les usagers comme le contresens cyclable rue Étienne Marcel (4 %), protégé depuis la fin 2017 par une bordure. Autre exemple, la rue des Sept Arpents dont le contre-sens cyclable protégé n'est plus entretenu par la mairie de Pantin. Plusieurs répondants estiment aussi que la zone 30 du quartier des 4 Chemins n'est pas suffisamment respectée par les usagers.

Les Pantinois veulent un réseau cyclable

Les préconisations des usagers de Pantin sont les mêmes qu'à Paris et dans le reste de la France. La proposition « Un réseau cyclable complet et sans coupures » a été citée par 74 % des répondants. Suivent ensuite, dans le top 3 des 9 propositions : « Limiter le trafic motorisé en ville » (52 %) et « Des itinéraires directs et rapides » (43 %).

Les Pantinois souhaitent la verbalisation du stationnement illégal

Les répondants pouvaient part de leurs impressions en toute liberté sur la situation du vélo dans la ville de Pantin. Ces réponses nous ont été fournies par la FUB que nous tenons à remercier ici. Il en ressort une critique générale d'une grande majorité des répondants des stationnements automobiles sur le réseau cyclable. L'absence de verbalisation du stationnement illégal est

d'ailleurs très critiquée. À nous d'amorcer le dialogue avec la mairie sur ce sujet, pour améliorer cette situation.

Point positif, la qualité et le confort de la piste du canal de l'Oureq sont soulignés, mais son aménagement est de la compétence du Département de la Seine-Saint-Denis, dont les efforts des dernières années pour améliorer cet axe cyclable sont à saluer !

Les points noirs de Pantin

